

LA MEDITERRANEE EN COLLOQUES

COLLOQUE CEDSI

LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE : ESPACE DE COOPERATION

Grenoble, 1er et 2 mars 1991

Ce colloque, organisé par le Centre d'Etudes de Défense et de Sécurité Internationale (CEDSI), à l'initiative du Professeur M. Rousset, constitue un maillon supplémentaire et fort utile dans la chaîne des manifestations diverses, organisées en vue d'enrichir la réflexion sur l'espace méditerranéen en tant qu'espace de coopération doté de perspectives d'organisation autonome.

En effet, grâce aux travaux de ce colloque, le CEDSI aura apporté une contribution très riche à la réflexion scientifique sur les caractères géo-stratégiques spécifiques à cet espace de coopération nouveau qui est en train de se constituer dans le bassin occidental de la Méditerranée, entre les cinq pays de l'Union du Maghreb Arabe (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) et les quatre pays de l'Europe du Sud (Espagne, France, Italie, Portugal).

En l'espace d'un jour et demi, le directeur scientifique du colloque, le professeur M. Rousset, et le directeur du CEDSI, le Professeur M. J.F. Guilhaudis, ont su articuler un nombre impressionnant de rapports présentés par des spécialistes reconnus, autour de trois axes à la fois éclairants et très porteurs. Le premier, en guise d'introduction, a permis aux Professeurs J.M. Crouzatier et J. Huntzinger de présenter, chacun à sa manière et selon deux éclairages complémentaires, l'espace occidental-méditerranéen. Pour M. J.M. Crouzatier, auteur d'un livre sur la question (1), la Méditerranée est à la fois un carrefour stratégique, un monde homogène et clos par son histoire et ses hommes (F. Braudel), mais aussi une zone déchirée par les contrastes et les distorsions présentes. Il décèle, tout de même, un certain nombre de complémentarités entre le Nord et Sud, qui peuvent servir d'éléments dynamiques à une coopération transméditerranéenne. Mais il doute que la Méditerranée occidentale possède suffisamment de spécificité pour constituer un espace de coopération autonome.

En revanche, pour le professeur J. Huntzinger, initiateur du Forum Méditerranéen (2) et chargé du dossier

méditerranéen au Quai d'Orsay, l'organisation d'un espace de coopération en Méditerranée occidentale, - impératif historique pour les neufs pays riverains -, est déjà en gestation. En raison de ses enjeux géo-stratégiques, vivement ressentis par le Nord et par le Sud, une telle organisation sera à la fois un test, un facteur d'apaisement des tensions et une étape préparatoire pour une coopération transméditerranéenne globale. En fait, il n'y a pas de contradiction entre l'approche de coopération partielle et limitée à la Méditerranée occidentale (vision française) et l'approche de coopération globale dans le cadre d'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (vision italo-espagnole), dans la mesure où il peut s'agir de deux approches complémentaires et successives dans le temps.

Le second axe du colloque a permis, grâce à une série de sept exposés successifs, de passer en revue les politiques méditerranéennes de la Communauté Européenne (Professeur J.P. Biays), de l'Espagne (Professeur E. Barbé), de la France (Professeur J.J. Roche), de l'Italie (M.R. Aliboui), du Maroc (Professeur A. Bensalah-Alaoui), du Portugal (Professeur A. Vasconcelos) et de la Tunisie (Ambassadeur R. Driss). Ces différents exposés ont montré qu'il existe une convergence des politiques nationales, quant à la constitution d'un espace de coopération dans le cadre de la Méditerranée occidentale; convergence qui s'est illustrée, en particulier, à travers la réunion, le 10 octobre 1990 à Rome des ministres des Affaires Etrangères du groupe des «9 + 1» (3), qui a décidé d'entamer un processus de coopération institutionnalisée et de se réunir périodiquement, en vue de coordonner et d'impulser cette coopération.

Il faut noter surtout, comme l'a rappelé avec force M. Biays, que les pays de l'U.M.A. cherchent, à travers ce nouvel espace de coopération, à pallier les insuffisances de plus en plus graves de leur coopération avec la C.E.E.. Celle-ci, n'ont pas manqué de constater les maghrébins avec amertume, a su se mobiliser pour trouver l'argent nécessaire pour la B.E.R.D., puis pour la guerre du Golfe, mais pas pour soutenir les politiques de développement des Etats du Maghreb. D'ailleurs, dans la perception des Maghrébins, les orientations concrètes de la Politique Méditerranéenne Renouvelée (P.M.R.), lancée par la C.E.E., à l'égard des Pays Tiers Méditerranéens pour les années 1991-1996, sont loin de constituer le saut quantitatif et qualitatif promis au départ et ne serviront, en fait, qu'à maintenir, sinon à aggraver, les

distorsions actuelles entre le Nord et le Sud. En d'autres termes, pour les pays maghrébins, la P.M.R. ne servira qu'à l'éviction du Sud au profit de l'Est.

Le troisième et dernier axe du colloque a, enfin, permis d'aborder la problématique des conflits qui couvent en méditerranée occidentale et de leur dépassement. Ainsi, le Professeur M. Rousset a présenté un panorama complet des conflits intéressant la Méditerranée occidentale dont certains ont été réglés, alors que d'autres sont encore en suspens ou en sommeil et risquent, pour peu que l'appréciation des enjeux le justifie, de provoquer des crises graves sur cette aire de coopération : conflit du Sahara occidental, question de Ceuta et Mellila, question de Gibraltar. C'est plus particulièrement sur l'évolution de cette dernière question qu'à été centrée l'intervention du Professeur J. Groom.

Les trois derniers rapports ont été consacrés à la nouvelle expérience de l'U.M.A., si pleine de promesses pour l'intégration maghrébine, susceptible de créer, sur la rive Sud de la Méditerranée occidentale un espace économique qui puisse faire contrepoids avec l'espace économique de l'Europe des Douze. Tout d'abord, le Dr. A. Biad a retracé les efforts de coopération inter-maghrébine et replacé, ainsi, la naissance de l'U.M.A. dans le cadre des tentatives anciennes et modernes de construction d'un «*Maghreb-Uni*». Ensuite le Professeur H. Slim a présenté successivement la genèse du traité conclu à Marrakech, le 17 février 1989 par les cinq chefs d'Etats du Maghreb, les différentes institutions exécutives, consultatives, administratives et judiciaires créées par cet instrument et enfin les différentes étapes franchies, depuis le sommet de Marrakech, jusqu'au sommet d'Alger au cours duquel le conseil présidentiel de l'U.M.A., a adopté le principe essentiel de la création d'une zone de libre-échange en 1991 et d'une Union Douanière en 1995.

Enfin, le Professeur M. Sehimy a clos cette dernière série d'exposés par une réflexion intéressante sur l'U.M.A. et la sécurité régionale, par référence aux dispositions du Traité de Marrakech.

Il faut souligner, en guise de conclusion, qu'une telle densité jointe à une telle qualité de rapporteurs n'a pas manqué de susciter des débats aussi riches que passionnants. Mais, bien évidemment, ni les organisateurs, ni les participants n'avaient la prétention d'épuiser les sujets traités, parce qu'ils s'agit de sujets d'actualité sur lesquels la réflexion peut se renouveler constamment. Il nous reste seulement à espérer que les travaux de ce colloque seront rapidement publiés, comme l'ont promis les responsables du CEDSI et qu'ils viendront enrichir nos connaissances sur

l'U.M.A. et sur la Méditerranée occidentale, en tant qu'espace de coopération.

Habib SLIM

Professeur à la Faculté de Droit
et de Sciences Politiques de Tunis.

(1) *Géopolitique de la Méditerranée*, Préface de Dominique Baudis, Publisud, Paris, Toulouse, 1988, 254 p.

(2) *Le 1er Forum Méditerranéen a été organisé à Marseille (25-27 février 1988) et le 2ème a eu lieu à Tanger (24-27 mai 1989).*

(3) *Il s'agit des 5 pays de L'U.M.A. et des 4 pays européens de la Méditerranée occidentale qui ont été rejoints par Malte, présent à titre d'observateur.*

L'AVENIR DE L'ESPACE MEDITERRANEEN

Montpellier, 6 et 7 septembre 1990

Organisé par le Crédit Mutuel Méditerranéen, ce colloque s'était fixé trois objectifs :

- dégager de nouveaux types de solidarité adaptés aux réalités économiques et sociologiques contemporaines.
- proposer les moyens de les mettre en oeuvre afin d'aboutir à un équilibre plus juste dans la répartition du travail et des richesses entre le Sud et le Nord de l'Europe.
- organiser un dialogue permanent entre les autorités les plus représentatives des différents intérêts en présence.

Cinq commissions de travail ont débattu du «*Développement économique général et problèmes de société*» (M. Roland Colin); du «*Développement industriel et technologique*» (M. Abdelkader Sid Ahmed); du «*Financement du développement dans la rive sud de la Méditerranée*» (M. Fernand Rau); des «*Communications*» (M. Christian Reynaud); et de «*L'arc latin, réalités et synergies régionales*» (M. Jean-Claude Juan).

Ces mêmes débats ont aboutit à 10 propositions de synthèse :

- 1 Mise en place d'une conférence des pays méditerranéens visant à l'organisation d'une coopération générale garantissant le développement, la paix et la sécurité.
- 2 Resituation dans une perspective plus stable, des accords commerciaux dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'industrie.

3 Intensification des programmes de formation technique et de recherches dans les domaines des énergies renouvelables, des ressources halieutiques de l'eau et de toutes sciences de l'environnement pour la préservation de la Méditerranée.

4 Accélération des procédures commerciales et douanières afin de faciliter le passage aux frontières.

5 Relance de l'investissement privé dans les pays de la rive sud de la Méditerranée.

6 Regroupement dans des structures de type mutualiste, de tous les partenaires concernés par le développement de l'espace méditerranéen.

7 Création de centres d'appui au développement, permettant des échanges de savoir faire et de logistique nécessaires à la réalisation des ambitions.

8 Développement des échanges intra-méditerranéens par l'amélioration des transports routiers et maritimes.

9 Promotion des infrastructures unissant l'arc latin et le Maghreb.

10 Organisation du dialogue euro-arabe afin de faciliter les rencontres et la circulation de l'information.

**L'IMPACT DU MARCHÉ UNIQUE EUROPEEN
DE 92 ET LES RELATIONS CEE-UMA**

Tunis 19 février 1991.

Organisé par l'Agence de Promotion de l'Industrie et le secrétariat d'Etat belge à l'Europe 1992.

Le séminaire a été ouvert par **M. Mouldi Zouaoui**, secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et du Commerce.

M. Lejeune, du Centre International de Recherche et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC Belgique), a abordé la question de *«l'impact de l'échéance 92 sur les exportations tunisiennes et notamment les normes européennes»*.

L'intervention de **M. Bicharra Khader**, professeur de l'université de Louvain, a porté sur *«les relations économiques entre la CEE et le Maghreb dans la perspective 92»*, en s'appuyant, plus particulièrement, sur l'exemple de la Tunisie.

M. Grissa, professeur à l'université de Tunis, a, pour sa part, insisté davantage, sur *«la coopération industrielle entre la communauté européenne et les pays de l'UMA»*.

Enfin, **Mme Anne-Marie Lizin**, a développé dans son discours inaugural, les points suivants :

- Nécessité du renforcement des liens politiques, culturels et économiques entre CEE et UMA, d'autant que le dialogue euro-arabe est menacé par la guerre du Golfe.
- Création d'une structure *«visant à assurer la stabilité et la sécurité pour l'ensemble de la région»*.
- Renforcement de la coopération économique sur une base régionale (*«promotion de projets spécifiques régionaux et promotion d'un effet financier multilatéral en faveur des pays pauvres de la zone Moyen-Orient/Méditerranée»*).
- Mise en oeuvre de la politique méditerranéenne rénovée de la CEE.
- Mesures d'appui supplémentaires aux pays méditerranéens touchés par la crise.

En effet, rappelant la forte dépendance économique du Maghreb vis à vis de la CEE, les problèmes majeurs que constituent la démographie et le chômage pour le Maghreb, **Mme Anne-Marie Lizin** a souhaité la mise en place d'une nouvelle politique méditerranéenne plus juste en contribuant à la création d'un espace de *«co-prospérité»* entre CEE et UMA, afin que *«le Méditerranée redevienne un pont qui relie et non un fossé qui sépare»*.

VIENT DE PARAITRE :

*La Communauté
maghrébine immigrée
en France
et ses perspectives
d'insertion dans l'Europe
de 1993*

PUBLICATION
C D T M
1 9 9 0